



ÉCOLE DE L'AIR

## COMMUNIQUÉ

### relatif à la réunion du comité technique de l'École de l'air siégeant en formation SST du 30 novembre 2020.

Le comité technique de l'École de l'air (ÉA) a examiné différentes questions relatives à la santé et la sécurité au travail, dans sa séance du 30 novembre 2020, à 15H30. Outre l'approbation des procès-verbaux des séances du 22 septembre et du 10 novembre 2020, ont été abordés les points suivants :

- **Point sur la situation sanitaire au sein de l'École de l'air :**

- Poursuite des mesures adoptées au sein de l'ÉA depuis fin octobre et présentées le 10 novembre. Ces mesures et la vigilance de tous permettent pour le moment de maîtriser la propagation du virus ; l'effort doit être maintenu.
- Précisions apportées par la direction générale de la fonction publique concernant les personnes vulnérables. Le personnel répondant aux critères de vulnérabilité doit se manifester auprès de sa hiérarchie. Est jointe au présent communiqué, pour information de tous, une présentation de la direction des ressources humaines du ministère de la Défense sur ce sujet.
- Tests COVID-19 : il a été demandé aux élèves d'effectuer un test PCR avant de rentrer à l'ÉA. Pour les cadres, en cas de suspicion, il s'agit d'appliquer les directives présentées lors du CT extraordinaire du 10 novembre 2020.

- **Organisation du travail pour l'année 2021 :**

- ✓ **Jours RTT 2021(employeur) pour le personnel civil et heures de récupération journée de Pentecôte 2021 :** en synergie avec la base aérienne 701, ont été adoptés :

- Jours RTT employeurs 2021 : 14 mai ; 12 novembre ; 23, 24, 27, 28, 29, 30 et 31 décembre.
- Heures de récupération 2021: 22 janvier (1H) ; 12 février (1H) ; 10 mars (1H) ; 16 avril (1H) ; 21 mai (1H) ; 02 juillet (2H).

- ✓ **Périodes dites de « fermeture École » 2021 :**

- Période estivale : 06 août soir au 22 août soir 2021 ;
- Période de fin d'année : 22 décembre 2021 soir au 02 janvier soir 2022.

Une note précisera l'ensemble du dispositif.

- **Divers :**

- ✓ **Chauffage bâtiments N5, N6 et hangars :** les chauffages soufflants qui équipent ces bâtiments prélèvent l'air dans tous les locaux, réchauffent cet air dans une chambre

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains  
très régulièrement



Tousser ou éternuer  
dans son coude



Utiliser des mouchoirs  
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,  
éviter les embrassades



Porter un masque quand  
on est malade



## ÉCOLE DE L'AIR

thermique et distribuent cet air chaud dans les locaux. Il n'est pas possible de faire un apport d'air extérieur total et il faut faire tourner l'air en recyclage interne. Ce brassage d'air est susceptible de transmettre des virus. Néanmoins, après concertation avec les commandants d'unité, il a été décidé d'allumer le chauffage afin de ne pas exposer le personnel à d'autres pathologies liées au froid. Cette décision est assortie des mesures impératives suivantes :

- port du masque permanent, même dans les bureaux isolés ;
- interdiction de présence de personne déclarée à risques, au titre du décret du 10 novembre 2020.
- aération fréquente des pièces si cela est possible.
- ✓ Infrastructures : une feuille de route est à établir pour définir les priorités mais la rénovation des bâtiments prendra du temps et les discussions devront être conduites avec d'autres acteurs (service infrastructure de la défense, notamment).
- ✓ Trousses de secours : étude à conduire pour la mise en place d'au moins une trousse de secours à jour, par service.
- ✓ Soutien apporté par le service de santé des armées en matière de médecine de prévention pour le personnel civil : maintenu jusqu'au 31 mars 2021.
- ✓ Télétravail et enseignement à distance : réflexions et propositions éventuelles pour faire évoluer l'organisation en place sont à étudier par les chefs de service. Vigilance toutefois à apporter sur le risque de multiplication des outils, au regard des règles de sécurité des systèmes informatiques, de la nécessité de conserver une interopérabilité des systèmes et de ne pas multiplier les coûts.
- ✓ Emplois du temps : possibilité de mise en ligne sur le campus à étudier.

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

